

La société ne prétend pas refuser de faire face à ses obligations, mais elle exige qu'on lui fournisse les documents nécessaires pour lui permettre de juger du bien-fondé de la réclamation. Et parmi ces documents le certificat médical occupe certainement la première place par son importance.

D'ailleurs nous ne voyons pas d'excuses au fait de laisser un malade sans les secours de la science médicale pendant des semaines et cette négligence de ceux qui entourent le malade peut être interprétée souvent au détriment de leur bonne réputation.

Nous parlons de ces choses regrettables aujourd'hui parce que le fait s'est présenté dernièrement dans

l'Union St-Joseph dans le cas de trois réclamations. Le cour devra se prononcer sur la responsabilité de la société dans ces conditions. Ce sont pour nous et pour les héritiers des ennuis qui auraient pu être si facilement évités.

La conclusion de ceci c'est qu'il n'est certainement pas bon de courir chez le médecin à tout propos, mais d'un autre côté qu'il ne faut non plus se refuser ou refuser aux siens—surtout quand on est soi-même assuré ou héritier—les secours d'une science qui sauve tous les jours tant d'existences et qui soulage dans tous les cas, quand elle ne peut guérir.

R. C.

Bénédiction de la Pierre Angulaire

La pose et la bénédiction de la pierre angulaire des édifices de l'Union St-Joseph du Canada auront lieu vers la fin de juillet prochain.

Le comité d'organisation a cru devoir retarder la date de cette cérémonie vu l'absence de Sa Grandeur Mgr Duhamel, notre président d'honneur, et vu aussi la maladie sérieuse de notre président général, M. Allard. Nous avons cru que sans la présence de ces deux dignitaires la fête n'aurait pas été complète.

Un comité spécial chargé de voir à l'organisation des détails de cette importante cérémonie sera choisi et ne négligera rien pour donner à celle-ci tout l'éclat, toute la pompe qu'elle mérite.

Le programme qu'on élaborera sera digne en tous points de la circon-

stance, car il ne faut pas se le cacher ce sera là une date mémorable dans les annales de notre société. Elle évoquera malgré nous les humbles débuts de cette association exclusivement catholique et française, qui, grâce à l'appui de nos compatriotes, a pris un développement tellement considérable qu'il nécessite la construction de spacieux édifices. Ce sera un hommage rendu à l'esprit de mutualité, à l'union fraternelle des Canadiens-français de ce pays, dont les efforts réunis ont réussi à fonder une des plus puissantes associations de ce continent.

Nous comptons sur le concours de tous pour donner à cette fête tout le relief qui lui convient.

Nous avisons par conséquent tous les membres de l'Union, ainsi que tous